



Département de la MEUSE  
Arrondissement de VERDUN  
Canton de ETAIN  
COMMUNE DE  
55210 – Hannonville sous les Côtes  
Tél. : 03.29.87.33.08  
E.mail : [mairie55hannonville@gmail.com](mailto:mairie55hannonville@gmail.com)  
Site : [www.mairie-hannonville.fr](http://www.mairie-hannonville.fr)  
SIRET : 21550228700018

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 15 OCTOBRE 2021**

**Présidente** : Mme LEPRINCE Danielle  
**Secrétaire de séance** : Mme SAYEN Annick

**Présents** : Mme LEPRINCE Danielle, M.STEIN Jérôme, M.LABISSY Alain, M.MAZZOLA Michel, Mme SAYEN Annick, Mme HUMBERT Marie, Mme AUBRY Céline, M.ADAM Francis, M.LEPRINCE Christophe, M.CAURIER Laurent, M.WALLERICH Patrice, M.PARANT Romuald.

**Pouvoir** : Mme BRIZION Virginie donne pouvoir à M.STEIN Jérôme

**Absent** : BRIZION Cyril

**Mme PERARD Laurence démissionnaire**

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 09 septembre 2021

Rappel de l'ordre du jour :

1/ a) Le projet Commune Nature (et information de la commission environnement)  
b) Le projet de Participation Citoyenne

2/ Démission de Laurence PERARD et son remplacement dans les commissions

3/ Examen de la demande de Cyril BRIZION pour la pose d'un compteur d'eau

4/ Informations :

- de la commission Jeunes
- de la commission Vie Associative
- de la commission Communication

-de la réunion pour les affouages

5/ Etablissement d'un règlement Intérieur du Conseil Municipal

6/ Informations brèves

### **1/ a) Le projet Commune Nature (et information de la commission environnement)**

Mme AUBRY ainsi que M.LEPRINCE expliquent qu'un audit a été passé, évaluant les pratiques de la commune en matière de produits utilisés et de stockage des produits.

La commune, depuis 2 ans, utilise des produits BIO (mis à part le cimetière)

L'audit a permis de faire un état des lieux sur l'ensemble de la commune, visite de la station d'épuration (haut lieu de biodiversité) et de l'atelier communal (gestion des produits), récupération des eaux.

Le dossier est examiné par la FREDON dont le Président est M. Thierry PAUL.

En conclusion la charte traduit l'engagement volontaire de la Commune d'entrer dans une démarche progressive et continue, l'objectif final étant de ne plus utiliser de produits phytosanitaires, ceci dans le but de protéger la santé publique, la qualité des eaux et de développer la biodiversité dans la gestion des espaces dont elle a la charge.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'adhésion à la Charte « Commune Nature ».

### **b) Projet Participation Citoyenne**

La démarche Participation Citoyenne, encadrée par la gendarmerie, consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Les membres du conseil décident de faire une réunion publique avec la gendarmerie pour expliciter cette démarche à 13 pour et 2 abstentions.

### **2/ Démission de Mme Laurence PERARD**

Mme PERARD a présenté sa démission au lendemain du précédent conseil, déplorant le « côté arbitraire et autoritaire des discussions ainsi que le manque d'équité et d'égalité dans la communication ». Le conseil respecte son choix de nous quitter et sans polémique.

Pour compléter les commissions où elle siégeait, Ch.LEPRINCE va aux finances et Mme A.SAYEN à la vie associative.

### **3/Examen de la demande de Cyril BRIZION pour la pose d'un compteur d'eau**

M.BRIZION Cyril demande à la commune d'installer un compteur d'eau à usage agricole afin d'alimenter ses bêtes en eau potable.

Décision : mise en place d'une étude pour la meilleure solution possible, la commune prendrait en charge la pose du compteur, M. BRIZION, les travaux.

#### **4/Informations**

##### **- Commission Jeunes**

Mise en place de la commission de 12 jeunes de 11 à 17 ans

- VEIJINOVIC Zoé - 13 ans
- STEIN Cloé - 17 ans
- STEIN Loris - 13 ans
- LEPRINCE Faustin - 16 ans
- BRIZION Yohan - 12 ans
- BRIZION Dorian - 14 ans
- MILBRADT Loïc - 12 ans
- KLEIN Jade - 12 ans
- Théoline GAÏK - 17 ans
- Lisandre GAIK - 11 ans
- STEIN Wendy - 11 ans
- GUIOT Sophian - 14 ans

avec l'appui dans la commission de LEGRAND Manon (21 ans) et Mme BRENET Karine, sa maman.

le mercredi 27/10 AM à l'Escape Game de Verdun, accompagnateur M.STEIN Jérôme, Mme AUBRY Céline, rechercher une 3ème personne.

##### **- Commission Vie Associative**

Une réunion entre les conseillers municipaux et les associations aura lieu le 10/12/2021 à 20H en salle polyvalente dans le but de faire se rencontrer les associations de la commune.

##### **Les prochaines animations sont :**

- Fête foraine : date 14/11, lien avec forains, tickets enfants jusqu'à 11 ans... M. AUBRY a déjà pris contact.

- M. STEIN annonce :

la Fête de la Saint Nicolas le 05/12, par les Carams en Fête ainsi que le Beaujolais le 20/11.

Loto de « génération mouvement » le 24 Octobre 2021 à 14h sur réservation.

JMB, bal folk le 9/10 et reprise des soirées danses en salle académique

Côtes et Jeux, reprise des soirées jeux et festival les 20/21 novembre 2021

La cérémonie du 11 novembre sera organisée comme à l'accoutumée en présence de personnalités et de la population : le pot de l'amitié viendra clore cette manifestation.

La commission envisage la création d'une convention « prêt vidéoprojecteur et écran » aux associations locales

- Prévoir un formulaire et un règlement simple

- Il faudra peut-être envisager l'achat d'un écran pour faire un pack complet, et étudier les critères de demande de subvention, prochaine réunion de la commission le 08/11/2021

Perspective d'un marché régulier avec producteurs locaux et d'une fête locale pendant l'été avec tables, chaises pour manger les productions locales proposées directement sur la place du château : vin, fromage, fruits... et une petite scène musicale avec artistes locaux.

- **Commission Communication**

- Nouveau MS en cours de distribution
- Bulletin municipal en préparation pour distribution début 2022
- Création d'une page Facebook dédiée à la Commune
- Nouveau Site internet à voir avec Numéripole plutôt qu'Agedi (lent sur le traitement de nos demandes)
- Partage des outils de communication avec des référents et accès des secrétaires pour infos rapides
- Permanence de M.STEIN Jérôme en Mairie samedi matin de 10h à 12h

- **Réunion pour les affouages**

Quelques sapins sont tombés suite au dernier coup de vent du dimanche 3.10.21, au Longeau. L'entreprise Adolphe devait intervenir début 2021, la relancer sinon envisager un autre intervenant.

Eric et Patrice sont allés les débiter et les évacuer pour dégager l'accès à la citerne de Gaz qui devait être changée.

Depuis décembre 2020 l'entreprise Adolphe doit intervenir pour exploiter ces sapins qui sont dangereux pour la sécurité des personnes sur le site. Après plusieurs relances cette entreprise promet de venir mais ne vient pas.

Les sapins morts de la côte seront abattus par Romuald PARANT, Jean-Louis Brizion et Christophe LEPRINCE samedi 16.10.21.

Pour des raisons de sécurité ils demandent à rester en effectif restreint sur ce chantier. Un arrêté sera demandé au Maire pour réguler la circulation (depuis le grand virage (ancienne route) jusqu'au banc).

**Exploitation des coupes 35.36.37 :**

La Société ERNST a exploité ces trois parcelles, les grumes sont sorties et les cimes seront données aux affouagistes. Guillaume Aubert, notre Garde, nous donnera une estimation des quantités disponibles.

**Affouages 2021/2022 :**

Pour cette année, la période d'inscription s'étendra du 15.10 au 29.10. Un Panneau Pocket sera édité pour prévenir les affouagistes.

La réunion avec le Garde pour rappel des consignes de Sécurité et tirage au sort aura lieu le 3 décembre 2021 à 18h30 salle de l'Académie.

La ressource des demandes sera prise en priorité sur les parcelles 35.36.37 et sera complétée par des chablis. En cas d'insuffisance de la ressource, chaque affouagiste aura un layon à faire dans la 33. Les cimes et chablis ne seront alors communiqués aux personnes qu'après façonnage et réception de leur layon. L'équipe de la commission des bois commencera le marquage dans les prochaines semaines.

Les conditions d'attribution des portions ne changent pas : 20 stères maximum, dépôt de l'assurance responsabilité civile à l'inscription, être à jour du paiement de la portion précédente.

Céline Aubry a fait part de sa demande de quitter la commission des bois suite à la création de la commission environnement et embellissement.

- **Commission bâtiment :**

Toutes les conditions requises ont été agréées pour attribuer le logement à M. LALLIER Marc, situé au 20 rue froide

Ainsi qu'à M. BALLETEIX Jérémy pour le logement situé au 26 rue froide.

Des travaux sont à prévoir dans le dernier logement situé au 28 rue froide.

**5/ Etablissement d'un règlement Intérieur du Conseil Municipal**

Des extraits de règlement ont été distribués à chaque conseiller pour l'étudier et faire des propositions pour le prochain conseil.

M.STEIN propose de le compléter ensemble.

**6/ Informations brèves**

2 permis de construire ont été accordés : 1 rue de Thillot et un second rue de la Queue de la Vanne

2 sont en cours d'instructions

L'OHS a déposé son permis de construire pour la rénovation et l'extension de l'EHPAD.

Longeau : Plusieurs propositions du Conseil Municipal pour renouer le dialogue avec M. SPRICK Arnaud

Soit le convoquer lors d'un prochain Conseil Municipal ou le rencontrer sur le site, il faut voir avec l'avocat.

Lotissement du Pâquis : Voir avec SEW pour les lampadaires et réfléchir au sens de circulation, des habitants ont fait part du danger notamment pour les enfants à vélo.

Levée de la séance 22h45

Secrétaire de  
séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Annick Sayen', written in a cursive style.

Mme SAYEN  
Annick